



Central Electricity Board (CEB)

COMMUNIQUÉ

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ EN PÉRIODE CYCLONIQUE

Nous rappelons à nos abonnés et aux membres du public, qu'en cas de conditions cycloniques, le CEB s'efforcera de maintenir la fourniture d'énergie électrique aussi longtemps que les conditions climatiques et l'état du réseau le permettraient.

Après le passage du cyclone, le CEB mettra tout en œuvre pour réparer, dans le plus bref délai et dans un ordre prioritaire préétabli, les dégâts qui auraient été causés aux réseaux électriques. Les membres du public sont fortement conseillés de ne pas toucher aux lignes cassées qui seraient tombées au sol.

Par ailleurs, les abonnés sont rappelés que, pour des raisons de sécurité, toute interconnexion entre voisins est strictement interdite, et ceux qui font usage d'un groupe de secours doivent impérativement isoler leurs installations intérieures en déconnectant la phase ainsi que le neutre du réseau électrique.

La Direction